



Année scolaire 2020-2021
FICHE D'INSCRIPTION
TAP – TEMPS DU MIDI - ACCUEIL PERISCOLAIRE
FREQUENTATION BUS
Enfants de Biville / Vauville / Ste Croix-Hague

Renseignements concernant l'enfant

NOM : Prénom : Né(e) le..... sexe : F - M

Commune du domicile:.....

Ecole fréquentée: Ste Croix-Hague Vasteville Acqueville Beaumont-Hague
 classe.....

Rappel :

7h30 à 8h20	8h20 à 12h	12h à 13h45	13h45 à 15h45	15h45 à 17h	17h à 18h30
ACCUEIL PERISCOLAIRE	ECOLE	TEMPS MIDI	ECOLE	TAP	ACCUEIL PERISCOLAIRE

TAP

Les TAP pour les enfants de Biville et Vauville se dérouleront obligatoirement à Biville

BIVILLE (sortie du bus à 17h15) **Ste CROIX** (fin d'école à 17h00)

Mon enfant fréquentera les TAP le mardi 01/09/20 oui non à compter du : / /

Activités récréatives à l'année (prévenir HVL en cas de changement dans l'année)

Régulier : lundi mardi jeudi vendredi

Occasionnel : lundi mardi jeudi vendredi

Selon planning : transmettre le planning à l'équipe d'animation

Ateliers cycle 1 à voir en fonction des conditions de rentrée

RESTAURANT SCOLAIRE (uniquement pour école de Ste Croix)

Vous devez inscrire votre enfant à la mairie de la Hague pour la restauration, mais les temps d'activités avant et après les repas étant gérés par HVL vous devez remplir un dossier complet HVL.

Fréquentation du restaurant scolaire : lundi mardi jeudi vendredi

Régulier Occasionnel

RAMASSAGE SCOLAIRE

Pour les enfants de Biville et Vauville

(Inscription obligatoire au transport Manéo scolaire au conseil général de la Manche)

Mon enfant ne prend pas le bus

Mon enfant prend le bus

Le matin : régulièrement occasionnellement

Régulièrement le : lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Occasionnellement le : lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

ACCUEIL PERISCOLAIRE (à partir de 3 ans)

(9h00 maximum de présence journalière pour les moins de 6 ans, sauf dérogation de la PMI)

BIVILLE	Ste CROIX-HAGUE
lundi au vendredi matin : de 7h15 à l'heure du bus concerné mercredi midi de 12h00 à 12h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi soir de 17h15 à 18h30	lundi au vendredi matin de 7h30 à 8h20 Mercredi midi de 11h45 à 12h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi soir de 17h00 à 18h30

Mon enfant fréquentera l'accueil périscolaire le mardi 01/09/20 :

oui non à compter du : / /

Garderie de BIVILLE

Régulier : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin
 lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Occasionnel : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin
 lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Suivant planning (à fournir aux animateurs)

Garderie de Ste CROIX-HAGUE

Régulier : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin
 lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Occasionnel : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin
 lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Suivant planning (à fournir aux animateurs)

Déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur des TAP et du périscolaire et m'engage à le respecter.

Date et signature du responsable